

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 29 DEC 2023

N° 23-01651 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement d'un (01) élève Gestionnaire des Services de Santé au profit des personnes vivant avec un handicap physique, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TOMIN ABDOU - DRAMANE	000122-162-03	B9413655	31/12/99

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TOUGMA SENI	000123-162-03	B14694564	31/12/97

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale de santé publique(ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon